

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN104

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A alinéa 358, remplacer le nombre : « 26 » par le nombre : « 27 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.